



Communiqué de la CGT FAPT 77

Bilan national Poste « Discipline » **L'emploi est le premier sanctionné !!!**

La Poste vient de rendre public le bilan 2008 en ce qui concerne la discipline (dossier consultable sur www.cgtfapt77.fr rubrique « secteur postal»). Ce texte est révélateur de ce qu'est la situation en ce qui concerne l'emploi à la Poste.

L'emploi est le plus sanctionné !

Les chiffres parlent d'eux-mêmes !

En 2004, il y avait 199 227 fonctionnaires (AFO). En 2008, il n'en reste plus que 154 699. **Le bilan est lourd : -44 528 AFO, soit -22%.**

En 2004, il y avait 112 144 contractuels (ACO). En 2008, le nombre est passé à 117 37, soit + 5 234 (+4.7%).

Cela fait qu'au total, sur les 5 dernières années, ce sont 39 294 emplois qui ont été purement et simplement supprimés au niveau national (-12.7%). Et on voudrait nous faire croire que tout va pour le mieux, que les services ont suffisamment de personnel pour fonctionner au mieux ?

Les ACO toujours durement frappés !

Là encore, les chiffres sont révélateurs !

En 2004, il y a eu **543 licenciements** d'ACO. En 2008, ce sont **948 ACO qui ont été licenciés !** Dans la période, ce chiffre est quasiment en constante évolution : 552 en 2005, 704 en 2006, 685 en 2007.

Le total général des affaires disciplinaires pour 2008 est de 3447 pour les ACO. Il est de 1185 pour les AFO.

Alors quand la Poste dit que les ACO sont des postiers comme les autres, cela reste à prouver. En fait, parce que pour la Poste il faut quel que coûte supprimer des emplois, le statut des ACO permet plus facilement et pour des fautes parfois pas si graves, de licencier. L'exemple de la collègue de Montereau – Enseigne est d'ailleurs révélateur !

Les bas salaires sont les plus nombreux à être sanctionnés !

Il est une réalité à la Poste, le plus grand nombre d'agent du courrier est en classe I et en classe II. Sur 1185 affaires disciplinaires pour les AFO : 819 sont du « Courrier », soit 69% ! Pour les ACO, ce sont 2191 affaires disciplinaires pour le seul Courrier sur un total de 3447. **Il est quand même surprenant que 65% des affaires disciplinaires se situent dans le métier où l'on trouve les plus bas salaires.** Pour la CGT, sans chercher à tout excuser, il est évident que si les agents du Courrier étaient mieux payés, on pourrait faire baisser sensiblement le nombre des affaires disciplinaires ! Il va sans dire aussi que les questions des conditions de travail aggravées par « Facteur d'Avenir » et par « CQC » ne sont pas neutres dans ce bilan chiffré par la Poste elle-même ! Là encore, les choses risquent de s'aggraver puisque la Poste envisage la suppression de plus de 1 000 comités d'hygiène – sécurité – conditions de travail.

Et si dès septembre, on inversait le cours des choses ?

C'est ce que propose d'ores et déjà la CGT au personnel, aux organisations syndicales. D'autant plus qu'avec la volonté de privatiser la Poste, il est évident que, tant sur la discipline que sur l'emploi et la politique salariale, les choses n'iraient pas en s'améliorant pour les postiers et pour le service public.

Pour la CGT, il est urgent de poursuivre les mobilisations de fin 2008 – premier semestre 2009 pour :

- **Le retrait de tout projet de privatisation**
- **Le maintien de tous les CHS-CT existants**
- **L'emploi, les créations d'emploi**
- **La revalorisation des salaires, les 13^{ème} mois**
- **L'arrêt, sous couvert de discipline, de licenciements économiques « déguisés ».**

**Pour défendre vos droits, pour en gagner de nouveaux
« syndiquez-vous efficace »**

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Facultatif : ☎ (perso.) ☎ (profes.)

Grade/ Classification : Métier :

Service/Bureau (nom et adresse) :

